



# **STATUT, MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE ET DEFENDONS NOTRE CONTRAT DE TRAVAIL**

**L'UNSA-RATP s'inscrit dans la journée d'action du 22 mars,  
journée de mobilisation nationale autour de la défense des services publics.**

Vaste sujet dans notre entreprise, au vu de la promesse de notre direction, soutenue par nos tutelles de nous faire perdre notre Statut et donc notre contrat de travail.

**Bien moins protecteur que le Statut, le CDI serait un point final à nos acquis actuels et remettrait en cause les conditions de travail POUR TOUS LES AGENTS DU DEPARTEMENT BUS, STATUTAIRES ET CDI.**

Suite à la volonté de la direction de l'entreprise et nos tutelles d'organiser le transfert automatique et obligatoire des Machinistes Receveurs en CDI, nous refusons de perdre :

- ✓ **Notre contrat de travail (STATUT),**
- ✓ **Notre régime de retraite,**
- ✓ **Notre déroulement de carrière** : fini l'avancement en moyenne tous les 4 ans,
- ✓ **Nos 121 repos annuels.** Retour aux 104 repos !
- ✓ **Les échelons** : finies les augmentations automatiques tous les deux ans,
- ✓ **Le conseil de discipline**, un simple entretien avec le RH et : **LA PORTE !**
- ✓ **Nos primes**, soit 15% à 20% de notre salaire,
- ✓ **L'application des dérogations et compensations**, TS/TC,
- ✓ **Les Changements de centre** : demain, recruté par le RH d'un centre, tu y resteras, sauf à démissionner pour aller ailleurs,
- ✓ **La Mobilité au métro, SEC ou Corps de contrôle** : finie la seconde partie de carrière,
- ✓ **L'Accès Tramway**, fini le second souffle pour la conduite du réseau de surface,
- ✓ **La Promotion interne** : opérateur un jour, opérateur toujours !

**SOMMES-NOUS CONDAMNES A PERDRE NOTRE STATUT  
ET NOS ACQUIS SOCIAUX QUI NE SONT QUE LA CONTREPARTIE  
DES CONTRAINTES DU SERVICE PUBLIC ?**

**Notre avenir ne peut pas s'écrire sans nous ! Ne laissons personne décider à notre place !**

**LE 22 MARS 2018, DECLARE TOI GREVISTE,  
DECIDE DE TON DESTIN,  
TOUS A LA MAISON DE LA RATP DES 8H30**